

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.259

L'An deux Mille Dix, le 15 novembre à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN
M. BESSON représenté par M. GIRAUD
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PATRUX représenté par M. REVOLAT
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme WILLMANN, M. CHABASSE, M. MEGLIO, M. SERVIT.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 29

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE « CENTRE
EQUESTRE DE ROYAN » - MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : UNANIMITE

Par délibération du 19 juin 2010, le Conseil Municipal avait procédé à la désignation de Monsieur Guy ALLEGRE, comme membre du Conseil d'Administration de la régie à personnalité morale et à autonomie financière « Centre Equestre de Royan », au titre de représentant de l'Office National des Forêts.

Monsieur Guy ALLEGRE a fait valoir ses droits à la retraite et Monsieur Serge CHAIGNEAU assure sa succession.

Il est donc proposé de remplacer Monsieur Guy ALLEGRE par Monsieur Serge CHAIGNEAU son successeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu le règlement intérieur de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « Centre Equestre de Royan »
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier la composition du conseil d'administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « Centre Equestre de Royan », en désignant Monsieur Serge CHAIGNEAU, représentant l'Office National des Forêts, en remplacement de Monsieur Guy ALLEGRE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 novembre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD